

AXES FORTS

DE TRANSPORTS
PUBLICS URBAINS



Route de Cossonay

Une route réaménagée
pour de nouvelles mobilités

LES AXES FORTS

Les Axes forts constituent les mesures majeures du Projet d'agglomération Lausanne – Morges (PALM), il s'agit :

- d'un tram (t1)
- d'un métro (m3)
- de lignes de bus à haut niveau de service (BHNS)

Ces lignes structurantes du réseau de transports publics viennent compléter l'offre actuelle (lignes de bus, m1, m2 et LEB). Avec de nombreux avantages à la clé : meilleures fréquences et régularité, connexions plus efficaces et déplacements encore plus confortables et rapides !



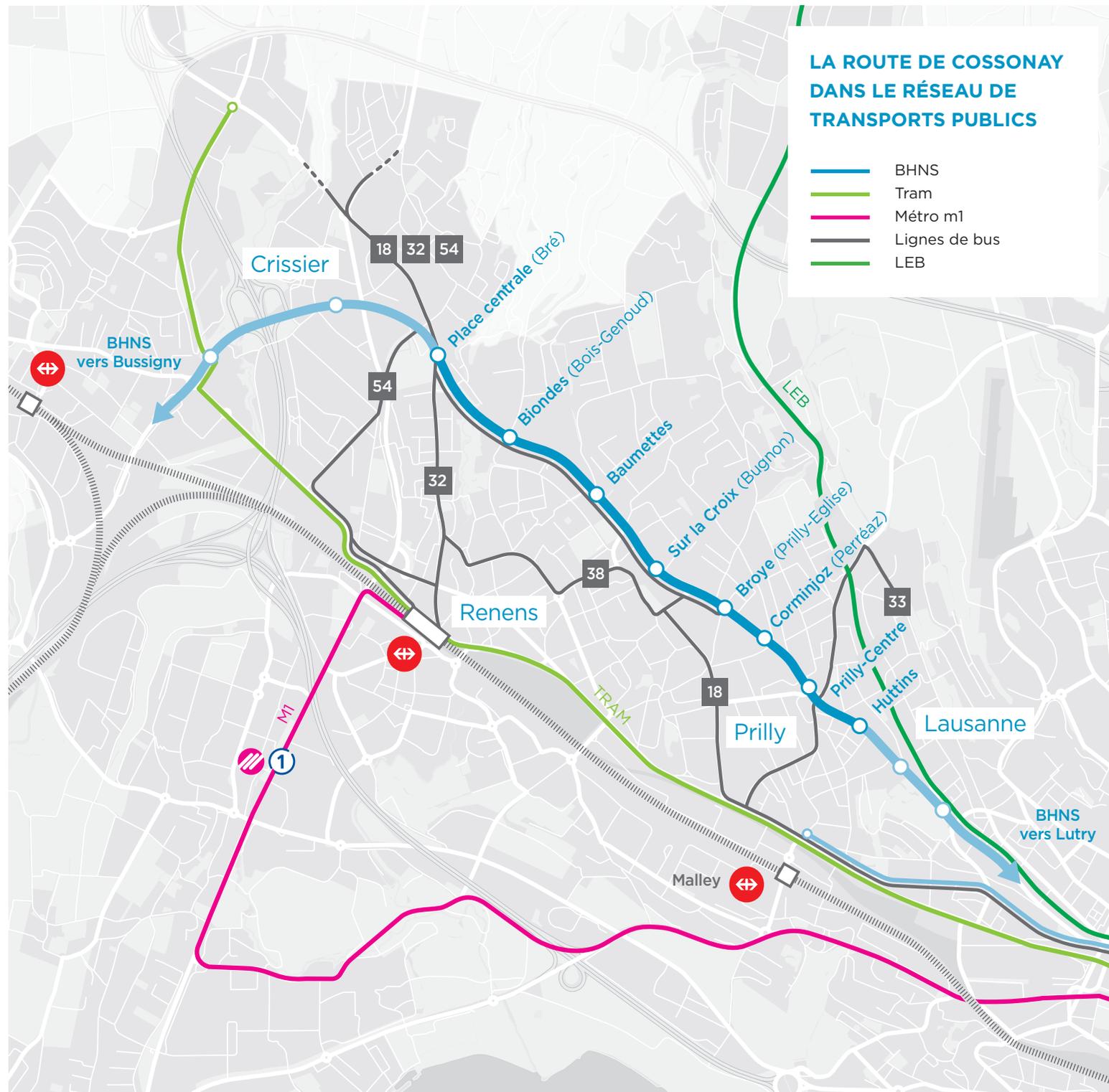
PLUS QU'UNE NOUVELLE ROUTE!

L'Ouest lausannois est en pleine expansion! L'arrivée dans le secteur de la route de Cossonay de 8'000 habitants et emplois d'ici 2030 engendrera une augmentation des déplacements.

Dans le cadre du projet Axes forts, le **réaménagement de la route de Cossonay** permettra une circulation plus fluide et des équipements plus sûrs pour les piétons et cyclistes.

UN BUS LIBRE DE TOUTE CONTRAINTE: LE BHNS

Cette nouvelle route accueillera également des trolleybus, plus grands et plus rapides: **les bus à haut niveau de service (BHNS)**. Prioritaires aux carrefours et circulant sur une voie réservée, ils ne seront plus dépendants de la densité du trafic et auront une fréquence plus régulière.



Crissier – Place centrale



Renens – Baumettes



Prilly – Corminjoz



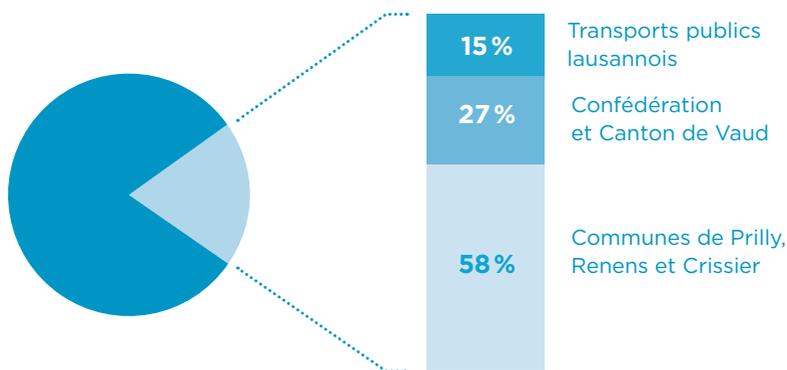
LES PARTENAIRES DU PROJET

La nouvelle route de Cossonay est un projet porté par les Communes de Prilly, Renens, Crissier et par le bureau Stratégie et développement de l'Ouest lausannois, avec le soutien du Canton de Vaud et des tl. Les tl assurent l'exploitation des lignes qui circulent sur cet axe. À noter que les autres communes, le Canton et les tl investissent également sur l'ensemble de la ligne Bussigny – Lutry.

Répartition des coûts

Ligne Bussigny – Lutry
270 mio CHF

Route de Cossonay
65 mio CHF



Quatre étapes prévues

2017 Mise à l'enquête publique

2019 Début des travaux

2018 Autorisation de construire et crédits d'ouvrage

2021 Fin des travaux

